

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE

**Arrêté du 30 novembre 2020 portant ouverture au titre de l'année 2021 d'un concours pour le recrutement de deux ingénieurs-élèves des mines parmi les élèves des écoles normales supérieures**

NOR : ECOG2030149A

Par arrêté du ministre de l'économie, des finances et de la relance en date du 30 novembre 2020, est autorisée l'ouverture d'un concours au titre de l'année 2021 pour le recrutement de deux ingénieurs-élèves des mines parmi les élèves des écoles normales supérieures accomplissant la 3<sup>e</sup> ou la 4<sup>e</sup> année de scolarité.

Les dossiers de candidatures peuvent être obtenus en s'adressant au ministère de l'économie, des finances et de la relance, service du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies, 139, rue de Bercy, télédéc 333, 75572 Paris Cedex 12 (téléphone : 01-53-18-24-05 ; mail : [cge.concours@finances.gouv.fr](mailto:cge.concours@finances.gouv.fr)).

Les candidatures devront parvenir au plus tard le 11 mars 2021, au plus tard à 12 heures (heure de Paris), les dossiers de sélection le 15 avril 2021 à 12 heures, par voie électronique à l'adresse [cge.concours@finances.gouv.fr](mailto:cge.concours@finances.gouv.fr) ou par voie postale, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse susmentionnée.

*Nota.* – Pour tous renseignements, les candidats doivent s'adresser au ministère de l'économie, des finances et de la relance, service du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies, 139, rue de Bercy, télédéc 333, 75572 Paris Cedex 12 (téléphone : 01-53-18-24-05 ; mail : [cge.concours@finances.gouv.fr](mailto:cge.concours@finances.gouv.fr)).